

Usure et utilisation excessives

Outil d'auto-évaluation

**Finances**

À titre informatif uniquement.
Les frais relatifs à l'usure et à la détérioration seront établis après
une inspection formelle du véhicule à son retour.



Écaillure au parebrise d'un diamètre de moins de 0,6 centimètres



▼ Profondeur de semelle résiduelle d'au moins 0,33 centimètre (n'est pas indicative de la sécurité du véhicule et routière).



Finances